

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
séance du 05/06/2026

Date de la convocation
01/06/2026

Date d'affichage
01/06/2026

Nombres de membres
Afférents au Conseil
municipal : 19
Votants : 19

L'an 2026 le 5 Juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de M. Patrick RIEGERT, Maire.

Présents : M. RIEGERT Patrick, Maire, Mme OSINSKI Eliane, M. GRUNENWALD Christophe, Mme ORIEZ Elise, M. WILHELM Erwan, Mme JERMANN Sophie, Adjoints, M. REINHART Daniel, M. HEISLER Olivier, Mme RIETH Laura, M. BAEUMLIN Alexandre, M. HATSCH Serge, Mme ISPA Dominique, M. DIETSCHY Fabien.

Absents non excusés :

Absents excusés : Mme HENGY Judith (a donné procuration à Mme ORIEZ Elise), Mme AUBER Martine (a donné procuration à Mme JERMANN Sophie), M. LUTZ Romuald (a donné procuration à M. RIEGERT Patrick), M. LEMALLIER Maxime (a donné procuration à M. BAEUMLIN Alexandre), Mme GUSSY Alicia (a donné procuration à Mme OSINSKI Eliane), Mme ALZON Karine (a donné procuration à M. DIETSCHY Fabien),

2026_068

3. Conclusion d'un emprunt pour les travaux de rénovation d'un immeuble de 4 logements rue des Ecoles

Il est rappelé la nécessité de conclure un emprunt pour les travaux de rénovation énergétique et sanitaire du bâtiment communal au 4 rue des Ecoles.

Mme Eliane Osinski présente les propositions reçues :

Banques	Montant du prêt	Durée	Taux	Echéance	Total intérêts en €	Coût total du crédit en €	Frais de dossier
Crédit agricole Alsace-Vosges	650 000 €	20 ans	Taux fixe 4,10 %	Remboursement constant du capital 8 125 € par trim. + intérêts (6 662,50 € à la 1ère échéance)	269 831,30	919 831,30	650 €
Crédit Mutuel Régio Plus	650 000 €	20 ans	Taux fixe 3,90 %	Echéance constante capital + intérêts : 11 739,18 €	289 134,33	939 134,33	650 €
Crédit Mutuel Régio Plus	650 000 €	20 ans	Taux fixe 3,90 %	Remboursement constant du capital 8 125,00 € par trim. + intérêts	256 668,80	906 668,80	650 €
Crédit Mutuel Régio Plus	650 000 €	25 ans	Taux fixe 3,95 %	Echéance constante capital + intérêts : 10 258,77 €	375 876,57	1 025 876,57	650 €
Crédit Mutuel Régio Plus	650 000 €	25 ans	Taux fixe 3,95 %	Remboursement constant du capital 6 500 € par trim. + intérêts	324 147,00	974 147,00	650 €
Banque des territoires - Caisse des Dépôts et Consignations	650 000 €	30 ans	Taux révisable : TLA (1,50% actuellement) +1,30% = 2,80%	Remboursement constant du capital 5 416,67 € par trim. + intérêts (9 919,66 € à la 1ère échéance)	272 430,80	922 430,80	0.06% 390 €
Caisse d'Epargne Emprunt à long terme	572 000 €	20 ans	Taux fixe 4,64 %	Echéance constante capital + intérêts : 11 012,06 € par trim.	308 964,80	880 964,80	572 €

+ Caisse d'Epargne Prêt relais	78 000 €	2 ans	Taux fixe 3,70 %	Intérêt : 721,50 € par trimestre + dernière échéance : 78 000 € de capital	5 772,00	83 772,00	300 €
--------------------------------------	----------	-------	---------------------	---	----------	-----------	-------

Ne souhaitant pas imposer une charge financière sur un très long terme, un emprunt d'une durée de 30 ans est rejeté.

M. le Maire fait observer qu'un emprunt sur 25 ans au lieu de 20 ans par remboursement constant du capital permet de réduire la charge de remboursement 5 000 € par trimestre. Cette disponibilité de trésorerie permet de financer d'autres projets.

Il ajoute qu'il a lancé une consultation pour rechercher un cabinet de gestion locative. Ceux-ci proposent des loyers plus bas pour les appartements que ceux prévus par la Commune. Il souhaite se rapprocher au maximum des loyers projetés.

M. Fabien Dietschy souligne que vue la pose des isolations et du nouveau système de chauffage, les charges locatives devraient être bas.

M. le Maire propose de contracter cet emprunt auprès de la Caisse de Crédit Mutuel Régio Plus avec un remboursement constant du capital, sur une durée de 25 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Mme Dominique Ispa votant contre,

Approuve la conclusion d'un emprunt d'un montant de 650 000 €.

Approuve les conditions de prêt proposées par la Caisse de Crédit Mutuel Régio Plus :

- Montant : 650 000 €
- Durée du prêt : 25 ans
- Taux d'intérêt : taux fixe 3,95%
- Périodicité : trimestrielles
- Profil d'amortissement : remboursement constant du capital : 6 500 € par trimestre
- Commission d'instruction : 650 €

Autorise M. le Maire à signer le contrat de prêt et toutes pièces administratives et financières qui s'y rapportent.

A la majorité des membres présents et représentés, par 18 voix Pour, 1 voix Contre et 0 Abstention.

Le secrétaire de séance :
JERMANN Sophie



Suivent les signatures.
Pour extrait conforme.

Le Maire :
Patrick RIEGERT



Le Maire certifie le caractère exécutoire de cette délibération et informe qu'elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
séance du 05/06/2026

Date de la convocation
01/06/2026

Date d'affichage
01/06/2026

Nombres de membres
Afférents au Conseil
municipal : 19
Votants : 19

L'an 2026 le 5 Juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de M. Patrick RIEGERT, Maire.

Présents : M. RIEGERT Patrick, Maire, Mme OSINSKI Eliane, M. GRUNENWALD Christophe, Mme ORIEZ Elise, M. WILHELM Erwan, Mme JERMANN Sophie, Adjoints, M. REINHART Daniel, M. HEISLER Olivier, Mme RIETH Laura, M. BAEUMLIN Alexandre, M. HATSCH Serge, Mme ISPA Dominique, M. DIETSCHY Fabien.

Absents non excusés :

Absents excusés : Mme HENGY Judith (a donné procuration à Mme ORIEZ Elise), Mme AUBER Martine (a donné procuration à Mme JERMANN Sophie), M. LUTZ Romuald (a donné procuration à M. RIEGERT Patrick), M. LEMALLIER Maxime (a donné procuration à M. BAEUMLIN Alexandre), Mme GUSSY Alicia (a donné procuration à Mme OSINSKI Eliane), Mme ALZON Karine (a donné procuration à M. DIETSCHY Fabien),

2026_069

4. Conclusion d'un emprunt pour les travaux rue de Bâle

M. le Maire informe que les réseaux secs seront enterrés fin de la semaine prochaine. Les tabourets siphons ont été nettoyés. Une couche d'enrobé d'une épaisseur de 3 cm sera posée pour sécuriser la voie, dans l'attente de la poursuite des travaux de voirie.

Une présentation aux riverains des travaux d'aménagement de la voirie est prévue. L'élaboration du cahier des charges des travaux est en cours.

Le coût est estimé à 950 000 €.

Il rappelle aussi que l'ancien réseau unitaire situé à gauche dans le sens de la montée a été transformé en réseau d'eaux pluviales. Une ancienne canalisation en fonte située partiellement à droite ralentie et complique la pose des réseaux secs. Un passage d'une caméra permettra de visualiser l'état de cette canalisation. S'il est nécessaire de la remplacer, le coût des travaux augmentera.

Mme Eliane Osinski présente les propositions de prêts :

Banques	Montant du prêt	Durée	Taux	Echéance	Total intérêts en €	Coût total du crédit en €	Frais de dossier
Crédit agricole Alsace-Vosges	550 000 €	20 ans	Taux fixe 4,52 %	Remboursement constant du capital 6 875 € par trim. + intérêts (6 215,00 € à la 1ère échéance)	251 707,60	801 707,60	550 €
Crédit Mutuel Régio Plus	550 000 €	20 ans	Taux fixe 3,90 %	Echéance constante capital + intérêts : 9 933,15 €	244 652,13	794 652,13	550 €
Crédit Mutuel Régio Plus	550 000 €	20 ans	Taux fixe 3,90 %	Remboursement constant du capital 6 875 € par trim. + intérêts	217 181,03	767 181,03	550 €
Crédit Mutuel Régio Plus	550 000 €	25 ans	Taux fixe 3,95 %	Echéance constante capital + intérêts : 8 680,48 €	318 049,40	868 049,40	550 €
Crédit Mutuel Régio Plus	550 000 €	25 ans	Taux fixe 3,95 %	Remboursement constant du capital 5 500 € par trim. + intérêts	274 278,25	824 278,25	550 €

Banque des territoires - Caisse des Dépôts et Consignations	550 000 €	30 ans	Taux révisable : TLA (1,50% actuellement) +1,30% = 2,80%	Remboursement constant du capital 4 583,33 € par trim. + intérêts (3 810,22 € à la 1ère échéance)	230 518,64	780 518,64	0,067 330 €
Caisse d'Epargne Emprunt à long terme	330 000 €	20 ans	Taux fixe 4,64 %	Echéance constante capital + intérêts : 6 353,11 € par trim.	178 248,80	508 248,60	330 €
Caisse d'Epargne Prêt relais	220 000 €	2 ans	Taux fixe 3,70 %	Intérêt : 2 035,50 € par trimestre + dernière échéance : 220 000 € de capital	16 280,00	236 280,00	300 €

M. le Maire propose de retenir l'offre de la Caisse de Crédit Mutuel Régio Plus sur 25 ans.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Approuve la conclusion d'un emprunt d'un montant de 550 000 €.

Approuve les conditions de prêt proposées par la Caisse de Crédit Mutuel Régio Plus :

- Montant : 550 000 €
- Durée du prêt : 25 ans
- Taux d'intérêt : taux fixe 3,95%
- Périodicité : trimestrielles
- Profil d'amortissement : remboursement constant du capital : 5 500 € par trimestre
- Commission d'instruction : 550 €

Autorise M. le Maire à signer le contrat de prêt et toutes pièces administratives et financières qui s'y rapportent.

A l'unanimité des membres présents et représentés, par 19 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention.

Le secrétaire de séance :
JERMANN Sophie



Suivent les signatures.
Pour extrait conforme.

Le Maire :

Patrick RIEGERT



Le Maire certifie le caractère exécutoire de cette délibération et informe qu'elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.